

SOCIÉTÉ DES MINES DE L'AÏR (SOMAÏR), NIGER

Georges PERRINEAU
L'AVENTURE DE L'INDUSTRIE MINIÈRE
EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
par Jacques PECCIA-GALLETTO (Polytechnique, 1935)
et Paul GADILHE (Polytechnique, 1944)
(*Revue des ingénieurs des mines*, janvier 1995)

En 1967, Mokta accroît ses intérêts dans l'uranium par son entrée dans le capital de la Somaïr, qui va mettre en exploitation un important gisement au Niger. Le marché mondial de l'uranium ne s'est pas encore ouvert mais la politique dynamique du CEA garantit des débouchés aux entreprises françaises à l'étranger.

1968 : Mokta s'associe dans l'uranium avec Péchiney au sein de la Société minière Péchiney-Mokta (SMPM) : 7,6 % de la Somaïr.

1970 : OPA DE LA SOCIÉTÉ LE NICKEL (SLN) SUR MOKTA

1974 : IMÉTAL¹ CHAPEAUTE MOKTA, PEÑARROYA ET LA SLN (50 %)

Michel Beau, Pierre Danjou, Jean David,
Une multinationale française, PUK,
PÉCHINEY-UGINE-KUHLMANN
Le Seuil, 1975, 288 p.

[158] A l'aube du lundi de Pâques 1974, le président du Niger, Diori [159] Hamani, était renversé par un putsch militaire. Il aurait eu l'intention, dans la perspective ouverte par les relèvements des prix du pétrole, des phosphates, etc., d'augmenter fortement, certains disent de décupler, le prix de l'uranium, peut-être même de nationaliser des mines. L'important gisement d'Arlit est exploité par la Somaïr, où sont associés Urangesellschaft, Agip-Nucleare, la République du Niger, le CEA et, à travers la SMPM [Société minière Péchiney-Mokta] et la CFMU [Compagnie française des minerais d'uranium], la société Le Nickel, du groupe

¹ Imétal : holding contrôlé par Elf-Aquitaine (50 %), la Cie du Nord (Rothschild), 20,46 % et Amax (USA), 10,65 %.

Rothschild, et PUK [Péchiney-Ugine-Kuhlmann].

Face à cette menace de hausse du prix de l'uranium, M. Guéna, ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, était allé négocier avec le président Hamani et avec le président Bongo du Gabon ; il espérait bien jouer sur leur division, mais ceux-ci s'étaient déjà mis d'accord ; « surprise par leur solidarité, la mission parisienne s'enferma dans un mutisme glacial ou refusa de s'expliquer parfois d'une manière cassante. A toutes les offres de dialogue, elle opposa imperturbablement les lois du « marché mondial » quand la hausse des hydrocarbures et celle des phosphates démontre quotidiennement l'inanité d'une pareille référence² ». Après la mort du président Pompidou, la position des négociateurs français sembla s'assouplir. Puis ce fut le putsch. Le putsch : une nouvelle modalité, sans doute, de l'action des « lois du marché mondial » ; comme au Chili et dans d'autres pays d'Amérique du Sud.

Le Monde s'interroge : « Y a-t-il lieu de s'étonner que le Niger commence à « bouger » au moment où il prend conscience de ses richesses minières ?³ »

Le Nouvel Observateur émet une hypothèse : « Le président Diouri Hamani aurait alors [après l'échec des discussions de mars - N.d.À.] décidé de frapper un grand coup, en nationalisant les gisements d'uranium. Le coup d'État militaire, téléguidé par les agents français, aurait eu pour objet de l'en empêcher⁴ . »

Entreprise donne le raccourci le plus évocateur : « La situation dramatique de l'économie nigérienne est l'une des causes du putsch. Il ne faut cependant pas oublier que le Niger a des réserves d'uranium estimées à 40.000 tonnes et qu'il désire décupler son prix. Dernièrement, Yves Guéna tentait de raisonner les dirigeants nigériens en [160] leur faisant comprendre qu'il pouvait être dangereux de dormir sur des stocks invendus⁵ . »

On retrouve dans cette affaire tous les éléments caractéristiques du capitalisme contemporain : la dimension multinationale, l'union entre capital financier et industriel et appareil d'État dans le pays dominant, l'importance que revêt la « docilité » des gouvernants du pays dominé. Nous ne saurons probablement jamais qui a conçu et organisé le putsch ; c'est d'ailleurs presque secondaire : « Dans tous les secteurs vitaux du pays — banques, travaux publics, enseignement, administration et même l'armée — l'emprise française est manifeste, au point que le Niger est encore couramment considéré dans les chancelleries étrangères comme une espèce de chasse gardée de la France⁶ » ; nous dirions : une chasse gardée du capitalisme français.

N.B. : pour ces auteurs, une seule solution : tout nationaliser.

WW 1979 :

LUCIUS (Jacques), maître des requêtes honoraire au Conseil d'État. Né le 7 juillet 1905 à Paris. Fils de Charles Lucius, médecin, et de Mme, née Marguerite Amos. Mar. le 2 sept. 1930 à Mlle Hélène Dautry, fille de Raoul Dautry (1880-1951), **ministre de l'Armement (1939-1940)**, puis de la Reconstruction et de l'Urbanisme (1944-1945). Études : École alsacienne et faculté de droit de Paris. Dipl. : licencié en droit, diplômé de l'École libre des sciences politiques. Carr. : auditeur au Conseil d'État (1932), inspecteur général de l'administration en Algérie (1940), maître des

² Gilbert Comte, *Le Monde*, 25 avril 1974.

³ *Le Monde*, 17 avril 1974.

⁴ R. G. Claude, *Le Nouvel Observateur*, 22 avril 1974.

⁵ *Entreprise*, 19 avril 1974. Il y a en France 50.000 t. de réserves connues et 100.000 t de réserves probables ; mais, d'ici l'an 2000, la consommation cumulée sera de 250.000 t ; d'où « l'importance des accords d'exploitaton passés avec le Niger et le Gabon ».

⁶ *Le Monde*, 18 avril 1974.

requêtes (1940-1962), secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien (1941), secrétaire général du Protectorat de la France au Maroc (1944-1949), président (1961-1973), puis administrateur et président d'honneur de la Compagnie industrielle et financière de participations (Penhoët*), président de la Compagnie des mines d'uranium de Franceville-Gabon [Comuf*](1958-1975), de la Société des mines de l'Aïr au Niger [Somair](1968-1975), vice-président (1963), puis administrateur (1970-1976), de la Compagnie de Mokta*, administrateur de la Société du Djebel-Djerissa (1956-1975), des Chantiers de l'Atlantique (1961-1975), de la Compagnie industrielle et financière des ateliers et chantiers de la Loire (1961-1973), de la société Dubigeon-Normandie (1961-1974), de la société Carel-Fouché-Languépin (depuis 1968), de la société Atlas-Copco-France* (depuis 1975). Décor. : commandeur de la Légion d'honneur. Adr. : privée, 60, quai Louis-Blériot, 75016 Paris.

Les bons clients du cousin de Giscard
par C. R.
(*Le Canard enchaîné*, 12 décembre 1979)

« IL y a un scandale beaucoup plus grave que l'affaire des diamants ou la mort de Boulin : c'est celui de l'uranium. » Le ministre de la Coopération, Robert Galley, a lâché cette confidence angoissée, il y a trois semaines, devant plusieurs membres de son cabinet. Le propos n'a pas manqué d'être rapporté au « Canard » qui a voulu, bien entendu, en savoir davantage sur ce « scandale » de l'uranium.

Depuis plusieurs mois, les services US et british s'efforçaient de découvrir quel était le fournisseur de l'uranium nécessaire à la réalisation de la bombe atomique pakistanaise. Ils ont trouvé : c'est une société installée au Niger, la Somair, dont le pédégé n'est autre que Jacques Giscard, cousin du président de la République française. En somme, si la bombe pakistanaise — déjà baptisée « bombe islamique » par certains commentateurs aussi impartiaux qu'Édouard Sablier (ex-admirateur du chah d'Iran) — explose au printemps prochain, on pourra féliciter Giscard et sa famille.

A l'origine de cette histoire, un banal accident de la circulation, sur une piste au nord du Niger : un camion transportant des fûts remplis de concentré d'uranium verse dans un fossé. Depuis que les mines d'Arlit sont exploitées ; c'est-à-dire depuis dix ans, le minerai d'uranium nigérien, traité sur place et transformé en « uranate » à 70 % environ d'uranium pur, est transporté par camions vers le sud du Niger. Pas vers le nord. Destination : le Bénin (ex-Dahomey, lui aussi francophone). De là, embarquement vers les pays civilisés d'Europe. Et tout le monde trouve cela très bien.

Le faux pour le vrai

C'est une feuille confidentielle, la « Lettre d'Afrique », qui révèle, la première, le 5 novembre, l'accident de parcours du camion. Des journaux comme « VSD » en France, et le « Sunday Times » en Grande-Bretagne, répercutent la nouvelle, et ce, sous une forme volontairement sensationnelle : les Libyens, assurent les confrères, ont volé de l'uranium français. Bref, le refrain bien connu : « Salauds d'Arabes... »

Dès le 8 novembre, l'Agence France Presse diffuse une mise au point de la Cogéma (filiale du Commissariat à l'énergie atomique) et de l'État du Niger : mise au point orale (pas question de démenti écrit, donc de communiqué) précisant qu'il n'y a pas eu vol de la cargaison d'un camion accidenté. En revanche, il est annoncé

au monde en que le Niger a vendu très normalement 258 tonnes d'uranium à la Libye et 400 tonnes au Pakistan* ». Soit plus du tiers de la production annuelle des mines d'Arlit. Soit, encore, de quoi armer deux bombes...

Cette information plutôt fracassante est nuancée dès le lendemain, 9 novembre, par une nouvelle mise au point diffusée par l'Agence France Presse. Il est dit, cette fois, que, si la Libye a bien reçu 258 tonnes d'uranium du Niger, le Pakistan, lui, n'a eu droit qu'à « quelques tonnes ». Curieusement, cette précision n'est diffusée par l'AFP qu'à l'intention des mass médias de l'Afrique. Mais, de toute façon, ces nuances successives laissent comme indifférent l'ensemble des clients de l'AFP : pas une seule gazette française ne publie sur le moment les précisions concernant la destination de l'uranium nigérien.

En famille

Il y aurait pourtant beaucoup à dire. Ces mines d'uranium du Niger — celles d'Arlit et d'Akouta — sont exploitées par un consortium international dont la Cogéma — filiale, répétons-le, du CEA officiel français — est la cheville ouvrière. C'est-à-dire que pas un gramme de minerai radioactif n'est extrait du sol de cette ancienne colonie sans que la Cogéma — c'est-à-dire la France officielle, on se permet d'insister — donne son accord.

Pas question que l'État du Niger, indépendant et tout et tout, s'amuse à disposer de sa part de production dans les mines d'uranium sans en référer au pégé de la société qui extrait ce minerai et qui le transforme. A savoir, on l'a vu, le propre cousin de Valéry, Jacques Giscard, le pur et dur directeur financier, par-dessus le marché, du Commissariat à l'Énergie atomique.

Ce détail est important : depuis le 5 novembre, date de la révélation de la fuite supposée d'une cargaison d'uranium vers la Libye, le CEA n'a eu de cesse de faire entrer dans la tête des sceptiques que c'est le Niger qui avait pris sur lui — mais avec la bénédiction directrice du cousin Jacques — de vendre de l'uranium à la Libye et au Pakistan.

Et l'histoire continue. Avec, notamment, ce gros titre à la une de « France-Soir », en date du 28 novembre : « Les secrets de la bombe atomique du Pakistan », ou la chronique d'Édouard Sablier dans « Le Point » du 3 décembre. Ni « France-Soir » ni Sablier ne tiennent compte des précisions fournies dès le 8 novembre par le Commissariat à l'énergie atomique. L'essentiel est toujours de montrer que les méchants Arabes nous ont fauché de l'uranium pour faire la bombe en cachette. Ce qui est absolument faux.

Accouchement

La vérité, il faudra attendre le jeudi 6 décembre pour la connaître. Ce jour-là, l'Agence France Presse diffuse à destination de l'étranger, à 9 h 36, une dépêche datée de New Delhi. Ce texte, que les journaux français ont tous gentiment oublié de reproduire, rend compte de la déclaration du représentant du Niger à la conférence de l'Agence internationale de l'énergie nucléaire réunie ce jour-là en Inde. Le représentant du Niger mettait bêtement les pieds dans le plat. D'où sans doute le peu d'écho dont ont bénéficié ses déclarations.

Ce Nigérien gaffeur, un certain Arona Munkeila, a en effet précisé ce qui suit. D'abord, son pays a vendu, l'année dernière, 150 tonnes d'uranium au Pakistan et, au début de 1979, 300 tonnes à la Libye. Ensuite, ces contrats de vente ont été publiés au « Journal officiel » du Niger — mais qui le lit ? — et communiqués à l'Agence internationale pour l'énergie atomique.

Seul pépin, également mentionné par le délégué du Niger, la Libye n'a pas daigné faire savoir à quoi lui servirait l'uranium vendu par le Niger. Et pourtant la Libye n'a pas de centrale nucléaire en chantier pour produire de l'énergie

électrique. Bref, il y a de l'atome suspect dans l'air.

Résumé des chapitres précédents : l'histoire du camion renversé était peut-être inexacte, mais elle a permis au moins d'apprendre que la mine d'uranium dirigée par le cousin de Giscard vendait du métal stratégique à la Libye et au Pakistan, deux pays soupçonnés de mitonner une bombe atomique. Fais-moi peur.

Ce n'est peut-être pas un « scandale » comme le craint Galley, mais ça risque de faire mauvais genre. Ne serait-ce qu'à cause des cachotteries qui ont entouré cette affaire.

1980 : IMÉTAL ABSORBE MOKTA ET CRÉÉ UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ, LA CIE FRSE MOKTA, CONCENTRÉE SUR L'URANIUM

Le Niger est de plus en plus inquiet
de l'évolution de la crise tchadienne
par Jean-Claude Pomonti
(*Le Monde*, 3 mars 1981)

N'Djamena a reconnu, dimanche 1^{er} mars, la présence d'experts militaires soviétiques et est-allemands dans la capitale tchadienne, rapportée la semaine dernière de source française (« le Monde » du 27 février). L'Agence tchadienne de presse écrit, en effet, que « le matériel utilisé par l'armée libyenne requiert le concours de conseillers soviétiques et est-allemands ». « C'est un fait, poursuit-elle, dont l'évidence ne méritait pas qu'on fasse autant de commentaires. »

A Addis-Abeba, le trente-sixième conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine a pris fin, lundi à l'aube. Cette session a été dominée par les questions du budget de l'Organisation panafricaine et du conflit namibien. L'intervention militaire libyenne au Tchad aurait cependant fait l'objet de nombreux échanges privés au cours desquels le Nigéria aurait joué un rôle de Premier plan. — (A.F.P., Reuter.)

De notre envoyé spécial.

Niamey. — D'une certaine façon, l'Afrique est malade du Tchad et risque de le demeurer un bon bout de temps. En 1975, avec l'amorce de la révolution éthiopienne et, surtout, l'éclatement du conflit angolais, le continent noir était devenu une nouvelle victime de la guerre froide. Mais, pendant cinq ans, cette dernière s'était cantonnée dans la corne de l'Afrique et dans sa partie australe. Avec l'occupation, depuis plus de deux mois, de N'Djamena par des troupes libyennes bénéficiant d'une logistique soviétique et est-allemande, la guerre froide menace désormais de s'installer au cœur même du continent.

Le cas du Niger, frontalier à la fois du Tchad et de la Libye, illustre assez bien ce changement. Jusqu'à la décision prise voilà une demi-douzaine d'années, d'en exploiter largement les richesses uranifère de l'Aïr, dans le Nord, ce vaste territoire sahélien avait eu une existence bien marginale. Il avait terriblement souffert de la grave sécheresse de 1973-1974 et vécu, à la même époque, un coup d'État dirigé par l'actuel chef de l'État, le colonel Kountché, contre M. Diouri Hamiani, un « père

de l'indépendance » visiblement essoufflé. Pour le reste, ce pays pauvre n'était que le théâtre de la cohabitation plus ou moins heureuse entre la faible minorité de nomades touaregs et toubous du Nord avec les peuples plus nombreux du Sud — entre quatre et cinq millions de gens aujourd'hui — installés dans la vallée du Niger et sur la frontière avec le Nigéria. En bref, le Niger n'importait guère.

Ce n'est plus le cas. Avec quelque 10 % de la production mondiale d'uranium en 1980, il compte aujourd'hui parmi les États sur lesquels Paris table pour assurer l'approvisionnement de l'ambitieux programme nucléaire français. Il correspond également aux critères d'aide définis par la nouvelle administration américaine : un intérêt « stratégique » évident (l'uranium) face à l'« expansionnisme soviétique » et une gestion relativement sérieuse, le régime de Niamey n'ayant manifesté, jusqu'ici, guère de penchants pour les dépenses d'apparat ou des projets de développements démesurés. « J'envisage même le jour, nous dira un Américain, où mes compatriotes pourront distinguer entre le Niger et le Nigéria, ce qui n'est pas encore le cas. »

En gagnant la bataille de N'Djamena pour le compte de la coalition tchadienne assez hétéroclite que présidait M. Goukouni Oueddeï, le colonel Kadhafi a réveillé, notamment à Niamey et à Lagos, de sérieuses appréhensions. Non seulement les autorités fédérales du Nigéria admettent mal que la Libye intervienne si ouvertement dans une zone qu'elles considèrent de plus en plus sous l'influence de leur diplomatie, mais elles voient désormais d'un autre œil les manigances d'agents libyens dans les États septentrionaux difficilement contrôlables de leur fédération.

Une attente vigilante

Le cas du Niger, sans ambition régionale, est sans doute différent, mais l'inquiétude devant la possibilité d'une « subversion libyenne » y a été fortement ranimée. Depuis de longues années, Tripoli revendique et occupe le poste frontière de Toummo. Le laxisme de l'ancien régime a permis à de nombreux commerçants libyens de s'installer au Niger, notamment à Agadez. La grande mosquée de Niamey, financée par Tripoli, témoigne depuis l'an dernier d'appétits certains de la Libye : l'ambition de regrouper un « Grand Sahel », la revendication sur les Touaregs du Nord nigérien et la mission que s'attribue Tripoli auprès des musulmans de l'ensemble de cette zone. Enfin, plusieurs sources affirment que des Libyens avaient trempé, en 1976, dans le troisième complot déjoué par le président Kountché.

Au moment où l'uranium, en dépit de sa plus faible valeur marchande actuelle, est devenu une chance inespérée pour un Niger sans ressources et très handicapé par son enclavement géographique, le colonel Kountché n'ignore pas que Tripoli peut tenter d'y faire basculer un équilibre encore bien précaire. Comme Lagos, Niamey n'a pas accepté l'ouverture d'un « bureau populaire » libyen. En outre, le récent remaniement ministériel (*le Monde* du 11 février) semble avoir traduit le triple souci de renforcer l'efficacité du gouvernement, de raffermir la main du chef de l'État et, avec la promotion de deux Touaregs au rang de ministres, de manifester l'intérêt croissant de Niamey pour des nomades jusqu'alors délaissés.

Tout en exprimant ainsi sa fermeté, le président Kountché n'en a pas moins fait preuve de prudence en refusant l'offre française de lui dépêcher une petite garnison⁷. Non seulement les Nigériens se rendent compte que la présence d'une unité française sur leur sol leur ferait du tort dans le contexte panafricain tout en ne contribuant guère à réduire des risques de « subversion », mais ils ont également du mal à voir clair dans le jeu de Paris. Les relations commerciales franco-libyennes l'emporteraient-elles sur toute autre considération ? En désespoir de cause, la France se serait-elle résignée au partage du Tchad ? Ce sont là des

⁷ Vingt-cinq cadres d'active sont, cependant, venus, en janvier, renforcer le contingent de soixante-dix officiers et sous-officiers français chargés de l'encadrement des écoles militaires.

questions que les Nigériens ne peuvent pas s'empêcher de se poser.

Deux autres facteurs jouent également en faveur de cette position d'attente vigilante choisie par Niamey. En dépit du renforcement du contingent militaire français en Centrafrique, il faut s'attendre à la paralysie de la diplomatie française jusqu'à l'élection présidentielle. D'un autre côté, les premières initiatives africaines du président Reagan devraient affecter, encore une fois, l'Afrique australe et, en relation avec le Proche-Orient, la corne du continent.

Mais tout le monde semble penser ici qu'il ne s'agit que d'un répit. L'équipée du colonel Kadhafi sur les rives du lac Tchad aurait sans doute moins d'importance si elle ne s'appuyait pas sur un arsenal militaire soviétique, et si elle ne s'accompagnait pas d'actions susceptibles de « déstabiliser » des pays limitrophes dont les nouvelles richesses minières sont convoitées ou déjà exploitées par un Occident apparemment plus décidé à défendre des intérêts qui convergent en ce moment avec ceux du Nigéria, première puissance économique d'Afrique noire. A ce titre, l'exemple du Niger ne fait que confirmer le nouveau pas que la guerre froide est en train de franchir sur un continent qui en était encore à l'écart voilà à peine six ans.

La route de l'uranium De notre envoyé spécial

Tahoua (Niger). — Le dernier tronçon de la route qui relie les gisements uranifères de l'Aïr, dans le Nord du Niger, à la côte atlantique a été inauguré la semaine dernière à l'entrée de Tahoua, bourgade poussiéreuse située, à vol d'oiseau, à 400 km au nord-est de Niamey. De Tahoua, le ruban bitumé s'inscrit désormais dans des paysages arides, puis désertiques en remontant, via Agadez, cité touristique et commerçante, sur Arlit, où deux sociétés déjà en exploitation, la Somair et la Cominak, ont produit plus de 4.000 tonnes d'uranium en 1980, soit environ le dixième de la production mondiale.

L'utilité de l'ouvrage qui s'est réalisé en moins de trois ans et à raison d'un million de francs le kilomètre — ce qui semble très raisonnable — est mise en évidence par la nécessité de faire remonter sur Arlit une trentaine de tonnes de produits divers pour fabriquer une tonne d'uranium. Les camions peuvent aujourd'hui faire le parcours Tahoua-Arlit dans la journée. Les marchandises débarquées dans le port béninois de Cotonou, sur le golfe de Guinée, remontent en train sur Parakou où elles sont chargées sur des camions qui font le reste du chemin via Niamey, la capitale du Niger.

Arlit, cité minière artificielle sortie du désert — où des Français ont même aménagé un vaste potager —, se situe au cœur du continent. Au nord, à cheval sur la frontière entre le Niger et l'Algérie, il ne manque plus que 600 km de bitume pour compléter la transsaharienne qui permettrait de relier le complexe uranifère au port d'Alger. Ainsi se dessine, peu à peu, le désenclavement d'une zone considérée comme stratégique et où la Cogéma (Compagnie générale des matières nucléaires) française possède de très solides intérêts, notamment par l'intermédiaire de ses deux filiales précitées, la Cominak et la Somair.

Pour l'État nigérien, l'importance de cette nouvelle voie de communication est également politique. L'uranium constitue, en effet, une ressource essentielle au cœur d'un pays de nomades que les autorités nigériennes sont plus soucieuses que par le passé d'intégrer dans la vie du pays. C'est d'ailleurs à la demande pressante du président Kountché que les sociétés minières et le ministère nigérien des travaux publics ont créé, en 1975, une société, la Concerta, chargée de compléter la « route de l'uranium », jugée aujourd'hui comme « un outil privilégié de

développement économique global du pays ».
J.-C. P.

Compagnie française de Mokta (CFM)
(Imétal, rapport 1981)

Au Niger, la SOMAÏR a augmenté sa production et ses ventes après la difficile année 1980, mais la baisse des prix et l'accroissement des charges liées aux importants investissements des dernières années n'ont permis d'enregistrer qu'un résultat faiblement positif. La SOMAÏR n'a pas versé de dividende en 1981 au titre de l'année 1980.

NIGER
PROGRÈS DE LA PRODUCTION D'URANIUM
(A.F.P., 5 avril 1982)

M. Ide Oumarou, ambassadeur du Niger à l'ONU, a déclaré au cours d'une récente conférence devant l'Association culturelle francophone des Nations unies que le Niger « pourrait être en 1990, selon une estimation toute récente, le premier producteur africain d'uranium et le quatrième producteur mondial ». M. Oumarou a rappelé [que le Niger est actuellement] au sixième rang des producteurs d'uranium, derrière les États-Unis, le Canada, l'Afrique du Sud, la Namibie et la France. Il a dépassé la France en 1979, selon l'ambassadeur, avec une production de 3 500 tonnes.

NIGER
VISITE DE M. COT
(A.F.P., 15 avril 1982)

M. Jean-Pierre Cot, [éphémère] ministre délégué à la coopération et au développement, est arrivé mardi 13 avril à Niamey pour une visite officielle de trois jours au Niger. M. Cot a pris peu après l'avion pour Agadez, ville située à 950 kilomètres au nord-est de la capitale. M. Cot devait se rendre mercredi à Arlit, au nord d'Agadez, pour visiter les mines d'uranium de la Somaïr et de la Cominak.

NIGER
(A.F.P., 27 avril 1982)

QUATORZE TOUAREGS, dont treize ressortissants maliens originaires de l'adras des Ifoghas, massif du nord-est du Mali, ont été arrêtés les 9 et 10 avril à Arlit, cité minière du nord du Niger, a-t-on appris samedi 24 avril de source proche de la présidence du Niger. Le quatorzième est nigérien. Un quinzième complice malien a réussi à fuir. Ces Touaregs, ayant pénétré sans armes au Niger à partir d'un pays qui n'a pas été précisé, voulaient mener des « actions de sabotage » contre les mines d'uranium d'Arlit, précise-t-on.

1982 : NATIONALISATION DE PÉCHINEY ET
DU GROUPE ROTHSCHILD
1983 : POUR RENFLOUER LA SLN, ENTRÉE DANS
IMÉTAL D'ERAP⁸ (29,9), SUEZ (16,11) ET COGÉMA
(12,4)

Compagnie française de Mokta - CFM (100 %)
(Imétal, rapport 1984)

La Société des mines de l'Air (SOMAÏR) au Niger, a produit en 1984, 1.370 tonnes d'uranium et en a vendu 1.410 tonnes. Elle a pu ainsi réduire ses stocks et jouer de sa trésorerie pour diminuer son endettement.

Le résultat de l'exercice est bénéficiaire et voisin de 350 millions de francs CFA.

1986 (ÉTÉ) : IMÉTAL CÈDE LA CIE FRANÇAISE
MOKTA
À LA COGÉMA

Péchiney vend pour 2,3 milliards de francs
ses activités nucléaires
par CAROLINE MONNOT
(*Le Monde*, 11 juin 1992)

[...] La Cogéma récupère ainsi les activités de Péchiney situées en amont du cycle du combustible nucléaire. Le paquet comprend des participations minoritaires dans trois mines d'uranium (Amok au Canada, Comuf au Gabon [et Somair au Niger](#)), 50 % de Transnucléaire (transport de matières radioactives) et 51 % de la Comurhex (533,2 millions de francs de chiffre d'affaires en 1991 et 680 salariés), un spécialiste de la fluoration de l'uranium. A l'issue de l'opération, la Cogéma aura le contrôle total de ces deux dernières sociétés. [...] La Cogéma et Framatome fournissent un effort financier à peu près comparable : 1,2 milliard de francs pour la première, 800 millions pour la seconde. [...]

MICHEL LUNVEN
(*La Lettre du continent*, n° 332, 01/07/1999)

⁸ ERAP : Entreprise de recherches et d'activités pétrolières. Holding public contrôlant la SNEA (Société nationale Elf-Aquitaine).

Ancien ambassadeur de France en Centrafrique, puis au Gabon, Michel Lunven remplace Jacques Giscard d'Estaing* à la présidence de la COMUF* (Gabon) et de la SOMAÏR (Niger). .

2001 (SEPTEMBRE) : FUSION COGÉMA, FRAMATOME ET CEA INDUSTRIE AU SEIN D'AREVA

Uranium. : la manne s'est tarie pour le Niger
par L.T.
(Les Échos, 22 octobre 2003)

Le français Cogéma, l'espagnol Enusa et le japonais OURD sont les uniques acheteurs des 3.000 tonnes de minerai produites chaque année.

À l'ouest du massif de l'Aïr au nord du Niger, les villes d'Arlit et d'Akoka, distantes de 8 kilomètres, abritent quelque 100.000 habitants. Cette présence massive de population dans une région désertique trouve son explication dans l'exploitation de l'uranium. Le Niger s'est plongé dans l'aventure aux lendemains de son indépendance, sous la houlette du Commissariat à l'énergie atomique. Avec 3.000 tonnes d'uranium produites par an, il est le troisième producteur mondial *ex æquo* avec la Russie, derrière le Canada et l'Australie. À titre de comparaison, les besoins énergétiques de la France nécessitent 9.000 tonnes d'uranium par an.

Les gisements sont exploités par deux sociétés, la Société des Mines de l'Aïr (Somaïr) pour les mines à ciel ouvert et la Compagnie Minière d'Akouta (Cominak) pour les mines souterraines. Le groupe français Cogéma en est actionnaire, respectivement à hauteur de 63,4 % et 34 %. L'Office national des ressources minières du Niger (Onarem) détient le solde de Somaïr et 31 % de Cominak, à côté de l'espagnol Enusa et du japonais OURD. L'Onarem a cessé d'acheter du minerai depuis les années 1980. Cogéma et ses partenaires espagnols et japonais achètent la totalité du minerai produit.

En pratique, l'uranate de soude (« yellow cake »), produit à partir du minerai, est mis en fûts hermétiques sur le site d'Arlit II est acheminé par camion, puis par rail jusqu'au port de Cotonou, au Bénin. De là, il est expédié par bateau jusqu'en France, où il est acheminé dans les usines de Comurhex (filiale de Cogéma) pour être traité et enrichi. « Les fûts sont identifiés, numérotés, contrôlés. Les convois sont sécurisés », commente Rémy Audebert, directeur de l'unité mines de Cogéma.

Nouvelles conventions

Même si les ventes de minerai représentent encore près de la moitié des exportations du Niger, la manne que retire le pays de cette ressource s'est considérablement amoindrie au fil des ans. Le prix de l'uranate de soude était de 40 dollars par livre dans les années 1970. Il est tombé à 7 dollars en 2000. « Pour limiter l'impact de cette baisse, nous payons une prime de 15 % par rapport aux cours mondiaux », précise : le responsable de Cogéma. Au total, les 3.000 tonnes vendues représentent 100 millions d'euros de chiffre d'affaires pour la Somaïr et la Cominak. Cela rapporte à l'État 10 millions d'euros de recettes fiscales, principalement sous la forme d'une redevance de 5,5 %. Soit 5 % des recettes

fiscales, contre plus de la moitié dans les années 1970.

Le pays a bon espoir d'en tirer meilleur parti dans les années à venir. Au cours des deux dernières décennies, les travaux d'exploration ont été mis entre parenthèses. « Les recherches ont repris récemment. 5 millions d'euros ont été dépensés pour étendre la durée de vie des mines existantes et en exploiter de nouvelles », souligne Rémy Audebert. Les nouvelles découvertes assurent d'ores et déjà de dix à quinze années supplémentaires d'exploitation : cela correspond aux nouvelles conventions signées avec le Niger et qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2004.

Aréva est accusée de contaminer l'eau potable d'Arlit, au Niger (avril 2005)

L'entreprise nucléaire française Aréva ne respecterait pas, dans ses mines d'uranium au Niger, les normes sanitaires qu'impose en France la réglementation. C'est ce que devait annoncer, lundi 25 avril 2005, en s'appuyant sur des documents de sous-traitants de l'entreprise obtenus par une équipe de la chaîne de télévision Canal+, les associations Sherpa et CRII-Rad (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité).

Cette accusation intervient alors qu'une polémique se poursuit depuis plus d'un an sur le comportement d'Aréva, qui contrôle, par le biais de sa filiale Cogéma, deux entreprises d'extraction de l'uranium dans le nord du Niger, la Somaïr et la Cominak.

Lancée par une association locale, Aghir In'Man, elle met en cause le respect par Aréva des normes de protection contre la radioactivité pour les travailleurs et la population de la ville (*Le Monde*, 17-18 avril).

Sherpa et la CRII-Rad ont analysé des échantillons d'eau et constaté que les indices de deux types de radioactivité, alpha et bêta, dépassent les normes de l'Organisation mondiale de la santé. Selon la réglementation française, dans une telle situation la "dose totale indicative" (DTI, dose absorbée par les consommateurs d'eau) doit être inférieure à 100 microsievverts par an. Selon la CRII-Rad, la charge radioactive des eaux analysées "conduit à un dépassement des normes de potabilité internationales".

Cette information est confirmée par des lettres écrites à la Somaïr par le laboratoire d'analyse de l'eau utilisée par la Somaïr, Algade, filiale de la Cogéma jusqu'en 2001. Dans ces lettres, parvenues à Canal+ qui les présentera lundi dans son émission "90 minutes", le chef du département radioprotection d'Algade, Sylvain Bernhard, écrit le 10 septembre 2004 que "les critères de potabilité des eaux retenus par la directive européenne du 3 novembre 1998 et repris dans la réglementation française (décret n° 2001-1220) ne sont pas respectés par les deux échantillons prélevés en surpression 2 et ZI".

2 et ZI désignent deux châteaux d'eau des villes minières.

RÉSULTATS CONNUS DEPUIS FÉVRIER 2003, SI L'ON EN CROIT UNE LETTRE CONFIRMANT LES RÉSULTATS UN AN PLUS TARD !

Une lettre précédente de M. Bernhard, datée du 12 février 2004, notait déjà le dépassement, précisant que "les résultats du second semestre 2003 confirment les résultats du 1^{er} semestre", ce qui indique que la contamination est pérenne.

La lettre ajoute que, " pour la station Surpression ZI, les eaux ne respecteraient pas le critère de potabilité préconisé par la directive européenne et la réglementation française ".

Ces documents contredisent un dossier de presse d'Aréva qui, en février, affirmait que les analyses de l'eau " *montrent une absence de contamination* ". La firme a, par ailleurs, commandité une étude à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

Publiée le 15 avril, cette étude indique à propos de l'eau que les analyses " *mettent en évidence des concentrations supérieures en certains points de mesure* ".

Niger La loi de l'uranium
(*Libération*, 9 mars 2005)
<http://www.liberation.fr/page.php?Article=280975>

Après trois décennies de règne sans partage au Niger, la multinationale française Aréva, qui exploite deux mines d'uranium, est sommée de rendre des comptes. Des écologistes l'accusent de négliger la radioactivité ambiante et les effets sur la population.

...
Pendant trente ans, Arlit et Akokan ont vécu coupé du monde, en anonymes soutiers du nucléaire français.

C'est une ONG nigérienne qui va les sortir de l'ombre. Almoustapha Alhacen, un salarié de la Somair, crée en 2001 Aghir In'Man (qui signifie : bouclier humain). Deux ans plus tard, l'ONG lance sa bouteille à la mer :

« *On aimerait savoir si les 70.000 habitants d'Arilit vivent depuis trente ans, avec la complicité de l'État nigérien et d'Aréva, dans des conditions de radioactivité qui mettent en péril leur santé.* »

Grâce à l'arrivée d'Internet à Arlit, l'ONG entre en contact avec la Criirad (la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité), un vieil adversaire d'Aréva, qui se propose de débarquer avec ses appareils de mesure. Mais le jour de l'arrivée de la mission à Niamey en décembre 2003, la douane nigérienne bloque le matériel. La Criirad accuse Aréva d'avoir manœuvré pour faire capoter la mission. Le groupe dément. Aréva pense alors en rester là. "

Arilit, cité minière de tous les dangers ou îlot de prospérité;
(*Courrier international*, 26 avril 2005)

Le silence des agneaux :

"Dirigeants syndicaux et responsables sanitaires interrogés par l'AFP semblent en tout cas faire bloc avec les compagnies minières pour relativiser l'impact de l'exploitation du minerai d'uranium.

"Nous sommes largement en-dessous des taux (de radioactivité), les chiffres sont affichés ", assure Mamadou Ousmane, secrétaire général du Syndicat national des travailleurs des mines du Niger.

Le dirigeant syndical met en doute le "sérieux" d'une petite ONG nigérienne de défense de l'environnement, Aghir'In Man, à l'origine de la polémique sur l'impact sanitaire des mines d'uranium.

" Nous n'empêchons pas les ONG de faire leur travail, mais il faut que ça soit sérieux, pas un simple moyen de ramasser des subventions", lance-t-il

Menaces sur les activités minières au Niger
(*Les Échos*, 1^{er} février 2008)

Terres touaregs. Le Quai d'Orsay a souhaité, hier, qu'Aréva puisse poursuivre ses activités d'extraction de l'uranium au Niger « dans l'intérêt de tous les Nigériens », après qu'un chef touareg eût menacé d'attaquer les mines et les convois du groupe français. Figure historique du mouvement touareg, Rhissa Ag Boula a annoncé dans un entretien au « *Nouvel Observateur* » que les opposants, en lutte armée contre le gouvernement de Niamey, allaient lancer la « bataille de l'uranium ». Ils dénoncent notamment le fait que les Touaregs n'ont jamais bénéficié des retombées de l'exploitation de ce minerai à partir de leurs terres.

LCP, 28 août 2010

Documentaire de Dominique Hennequin

Somaïr : 50.000 tonnes de stériles pour 1 tonne d'uranium. 35 Mt accumulées depuis quarante ans. Dans les stériles (boues grises) : thorium, plomb 210, etc. Risque de pollution des nappes d'eau profondes. Certains puits ont été fermés mais sans rapport, assure Aréva, avec l'activité industrielle.

1 mine à ciel ouvert, 1 mine souterraine > aucune mesure de sécurité jusqu'en 1986. Jusqu'à 300 fois la radioactivité naturelle. Depuis, port obligatoire d'un masque contre les poussières radioactives et d'un dosimètre. Aucune protection contre les rayons gamma. Puits d'évacuation du radon > risque de transformation en métaux lourds, polonium et plomb.

Serge Venel, chef mécanicien à Arlit 1978-1985, short et chemisette > cancer du poumon († 31 juillet 2009).

Imouraren : 8 fois la superficie d'Arlit. 20.000 tonnes sur quarante ans.

GRÈVE SUR UNE MINE AU NIGER
(*Les Échos*, 10 juillet 2012)

Les employés de la Compagnie Minière d'Akouta (Cominak), la filiale d'Aréva qui extrait de l'uranium au nord du Niger, se sont mis en grève hier pour demander une revalorisation des salaires de 3 %, a indiqué Inoua Neïno, responsable du syndicat Syntramine, à des journalistes à Niamey. En avril, leurs collègues de la mine d'Imouraren avaient fait grève sept jours pour protester contre les conditions de travail.

Aréva en terrain miné au Niger
par Véronique Le Billon
(*Les Échos*, 13 juin 2013)

Le 23 mai, à 5 h 30 du matin, une voiture chargée d'explosifs a pénétré dans le site de Somaïr, l'une des deux mines d'uranium exploitées par Aréva au Niger, tuant un salarié et en blessant 14 autres, tous Nigériens. Au même moment, un deuxième attentat, revendiqué par les mêmes groupes jihadistes hostiles à la participation du Niger à l'intervention franco-africaine au Mali, tuait 24 militaires nigériens à Agadez.

« Je tiens par ma présence à témoigner de la force de notre engagement au

Niger », a réagi dès le lendemain le président du directoire d'Aréva, Luc Oursel, coupant court à l'hypothèse d'un retrait du groupe français. L'attaque du 23 mai signe pourtant un nouveau coup de semonce pour le groupe nucléaire, après l'enlèvement, en septembre 2010, de sept salariés d'Aréva et Vinci à Arlit, la ville voisine du gisement de Somaïr. Le 22 juin, les familles de quatre d'entre eux, toujours otages, organiseront des manifestations pour leur 1.000^e jour de détention. Début 2011, le meurtre de deux Français au Niger avait aussi obligé le groupe à reporter de plusieurs mois le retour de ses expatriés dans le pays.

Pour Aréva, les raisons de rester au Niger sont nombreuses. Une présence historique, d'abord : les gisements d'uranium y ont été découverts par les ingénieurs du Commissariat à l'énergie atomique dès la fin des années 1950. Le Niger occupe depuis une place centrale dans sa stratégie d'acteur intégré du nucléaire – de l'exploration du minerai jusqu'aux services, en passant par la conception de réacteurs. Le groupe y a produit l'an dernier 37 % de ses 9.760 tonnes d'uranium. Et les mines assurent une bonne part de sa rentabilité : 352 millions d'euros de résultat opérationnel l'an dernier, soit 25 % du chiffre d'affaires de la division. Aréva a engrangé des commandes, il doit maintenant les honorer : il disposait fin 2012 de neuf années de chiffre d'affaires en carnet de commandes, soit 12 milliards d'euros. S'il quittait le Niger, Aréva n'aurait en outre plus que deux pays d'approvisionnement : le Kazakhstan, le plus rentable mais qui reste un pays difficile, et le Canada, où il n'est pas majoritaire. Sans le fiasco du rachat d'UraMin, le groupe aurait pu se diversifier en Namibie et en République centrafricaine. Mais ces deux projets, jugés trop peu rentables avec un cours de l'uranium aujourd'hui au plus bas, ont été gelés. Au Niger, les gisements de Cominak et, surtout, de Somaïr disposent encore de dix à vingt ans de réserves. Surtout, Aréva investit lourdement pour développer le projet Imouraren, qui représente un potentiel de 5.000 tonnes d'uranium de plus par an. L'investissement est désormais évalué à plus de 1,9 milliard d'euros, contre 1,2 milliard en 2009, dont un tiers aurait déjà été dépensé. Difficile d'essuyer un nouvel échec.

Aréva, qui vient de voir partir trois de ses cadres miniers (dont le directeur d'Aréva Niger) chez le producteur d'or LaMancha, doit donc répondre à une question plus concrète : comment rester au Niger ? Un sujet en partie économique. Les conventions minières qui régissent les conditions d'exploitation d'Aréva sur les deux sites de Somaïr et Cominak arrivent à échéance à la fin de l'année et font l'objet de négociations difficiles avec le pouvoir nigérien, alors même qu'Aréva et Niamey n'avaient toujours pas réussi, ces dernières semaines, à se mettre d'accord sur le prix de l'uranium enlevé depuis le début de l'année. En 2009, Aréva avait remporté la concession d'Imouraren en relevant très nettement l'avantage économique pour le Niger. En visite à Paris début mai, où il a de nouveau rencontré François Hollande, le président nigérien Mahamadou Issoufou a répété que les conditions financières d'Aréva ne le satisfaisaient pas. Élu en 2011, le Nigérien a en outre fait du lancement d'Imouraren l'un des points clefs de son mandat. Aréva, qui a longtemps attendu de meilleures conditions de marché pour lancer ce projet désormais prévu pour 2015-2016 – au plus tôt selon certains – et dont le coût de production restera élevé, a déjà dû négocier une indemnité de retard.

L'entreprise française doit aussi repenser sa présence sur le terrain. Le site d'Imouraren, posé en plein désert, a été sécurisé par des levées de terre et ne sera probablement pas aussi exposé que celui de Somaïr. Mais la facilité avec laquelle l'attentat s'est produit oblige le groupe à penser autrement sa sécurité. Car si les incidents se multiplient, les candidats à l'expatriation seront difficiles à convaincre. Et si les Nigériens sont désormais touchés par les attentats, l'adhésion déjà fragile de la population à l'exploitation d'une richesse nationale par un groupe étranger s'émoussera davantage. L'attentat remet ainsi en selle les défenseurs d'une sécurité

« passive », où la population locale – et notamment les Touareg – aurait davantage intérêt à conserver et protéger l'industriel étranger qu'à le combattre. Une politique de développement qui nécessite du temps.

Pour contrer les critiques sur le degré réel d'indépendance énergétique du nucléaire, les électriciens, eux, ont appris à répartir leurs risques. Sous l'impulsion du précédent gouvernement, EDF, qui avait refusé de prendre une participation dans les mines d'Aréva, a conclu avec lui un accord de long terme sur la livraison de 30.000 tonnes d'uranium sur la période 2014-2035. A l'horizon 2015-2020, EDF s'approvisionnera à hauteur de 15 % au Niger. Mais le groupe a prévu des clauses de substitution, qui lui garantissent un approvisionnement en uranium « quelle que soit la production en provenance du Niger ».
